

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 12 et 13 DECEMBRE 2016**Point 3.1.4 de l'ordre du jour****Foyers communaux pour personnes âgées
Divers travaux de rénovation de locaux et remplacement d'un véhicule****1. Peintures et tapisseries de la Maison Bourgeoisiale**

Les peintures et tapisseries des lieux communs et couloirs de la Maison Bourgeoisiale sont en très mauvais état. Afin de maintenir cet établissement dans un état convenable, il est nécessaire de procéder sans tarder à la rénovation de ces locaux. Le montant de la demande de crédit est basé sur l'estimation réalisée par deux entreprises de la place :

- Coûts des travaux (TVA 8 % incluse) Fr. 70'000.00

2. Changement de l'ensemble des détecteurs incendie au Foyer de Bouleyres

Les prescriptions légales imposent un changement des détecteurs incendie tous les 7 ans. La date limite de validation des détecteurs actuels échoit à fin 2016. Une offre préliminaire a été demandée au fournisseur de l'installation.

- Coûts des travaux (TVA 8 % incluse) Fr. 40'000.00

3. Remplacement d'un minibus

Le bus Suzuki, utilisé principalement pour diverses livraisons et courses, a été mis en circulation en 2005. Il a juste passé l'expertise en 2015 et ne la repassera en 2017 que moyennant d'importants et onéreux travaux.

Il est envisagé de le remplacer par un véhicule électrique pour les motifs suivants :

- cohérence avec le label « *Bulle cité de l'énergie* » et les objectifs du Comité de direction pour l'année 2016 de « *Renforcer et confirmer les mesures afin de faire évoluer l'institution vers une société à 2000 watts, orientation développement durable* »,
 - 30 % de frais d'entretiens annuels en moins,
 - pas d'impôt les trois premières années.
- Coût d'achat (TVA 8 % incluse) Fr. 30'000.00

4. Coûts des investissements

- Peintures et tapisseries de la Maison Bourgeoisiale	Fr.	70'000.00
- Détecteurs incendie du Foyer de Bouleyres	Fr.	40'000.00
- Minibus électrique	Fr.	<u>30'000.00</u>
Total	Fr.	140'000.00

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 140'000.00 pour divers travaux de rénovation de locaux et le remplacement d'un véhicule aux foyers communaux pour personnes âgées.

Financement : par emprunt de Fr. 140'000.00 auprès d'un établissement financier

Amortissement : 10 % par année, dès 2018

Intérêts : 2 % par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Jacques Morand

Le Secrétaire général

Jean-Marc Morand